

Communiqué n° 37

Selon la séance plénière du Conseil de la HEP du 6 juin 2018.

Information du Bureau

Cette fin d'année académique marque également la fin de la législature 2015-2018 du Conseil. Les élections seront organisées entre le Bureau et la Direction de l'administration.

Information du Comité de Direction

Direction de la formation

- L'introduction de l'éducation numérique dès le début de la scolarité obligatoire fait l'objet de plusieurs groupes de travail dans le cadre du département. Dix établissements ont été sélectionnés par la DGEO pour le développement du numérique et vont explorer l'enseignement de l'informatique au premier cycle. Il est donc impératif que la HEP forme et prépare les étudiants pour cette mise en œuvre.
- Les séminaires d'intégration vont être réorientés avec une interface entre la pratique et l'enseignement. Un séminaire décentralisé entre les étudiants et leurs Prafos est prévu une fois par année.
- Concernant l'enseignement de l'Éthique et Culture Religieuse (ECR), la Cheffe du département a exprimé sa volonté de travailler l'importance de ces questions dans notre société. La HEP doit réajuster ses plans d'études et donner la possibilité à tous les enseignants qui le souhaiteraient d'approfondir leurs compétences dans ce domaine. Les effets sont attendus dès l'année prochaine en association avec l'Université de Lausanne.

Direction de l'administration

- La DGES donnera prochainement des instructions sur la procédure budgétaire 2019 et sur les directives adoptées par le Conseil d'État. Le Comité de Direction a présenté les besoins réels de la HEP Vaud.
- La loi sur la HEP doit entrer en vigueur au 1^{er} août 2018 après avoir été approuvée par le Grand Conseil. Le principal élément nouveau est la création d'un fonds de réserve et d'innovation alimenté par les éventuels excédents de revenus annuels de la HEP, ceci dans les limites fixées par le Conseil d'État.
- Le Conseil d'État a désigné Mme Sandra Cottet comme directrice de l'administration. Elle prendra ses fonctions au 1^{er} août 2018.

Rapport de suivi du Plan stratégique 2017-2022

Le rapport est adopté à l'unanimité sous réserve, notamment et le cas échéant, de mieux expliciter les limitations financières de la HEP Vaud dans l'exercice de son mandat.

Consultation portant sur la révision des règlements de reconnaissance CDIP

Cette refonte totale des règlements de diplôme concerne les filières BP, S1 et S2 et les diplômes additionnels. Le Conseil HEP soutient le projet de réponse de la HEP Vaud à l'unanimité.

Lausanne, le 27 août 2018 – ADF/md